



Cercle Nautique Martinais



Assemblée Générale Ordinaire

3 Mars 2016
Rapport Financier



Recettes 2015 = 29.676 €

Evènements	22.822 €
Cotisations	2.784 €
Ventes de produits	1.492 €
Intérêts livret bleu	78 €
Subventions Mairie	2.500 €



Recettes 2015 = 29.676 €

LES PLUS

- Bonne tombola pour la Fête du Coquillage, avec plus de publicité vendue aux acteurs économiques
- Beaucoup de vente: boutique CNM (polos, guidons / nouveau logo)
- Augmentation du nombre de membres CNM: 120 à jour de cotisations

LES MOINS

- Intérêts bancaires à la baisse

CE QUI NE CHANGE PAS OU PRESQUE

- Subventions de la Mairie



Dépenses 2015 = 30.277 €

Evènements	23.072 €
Achats boutique CNM (polos)	3.280 €
Nouveau nom CNM (logo, flammes)	1.506 €
Cotisations, Dons (unan-urcan-snsn)	1.040 €
Frais de bureau (loyer, site, équipement)	1.283 €
Assurance (465) / Poste (135) / Banque (96)	696 €



Dépenses 2015 = 30.277 €

LES PLUS

- Location Tivoli et transport mobilier: +1.600€
- Nouvel évènement, Fête de la Cible: +1.400€
- Nouveaux polos et guidons: +3.300€
- Changement de nom (logo, flammes): +1.500€

LES MOINS

- Peu d'investissement/2014

CE QUI NE CHANGE PAS OU PRESQUE

- Les cotisations Unan, Urcan, Don Snsn
- Les frais de bureau
- Les frais bancaires



Bilan des évènements 2015 = -250 €

Fête du Coquillage	+1400€	Arpège en Ré	-220€
Fête de la mer	+500€	Journée Sécurité	-400€
Fête de la Cible	-1200€	Moments de convivialité avec participation de 5€	=
Les Macarons	+220€	Moments de convivialité sans participation	-450€
Coupe Charlotte	-100€		



Bilan Trésorerie

- ❑ L'exercice 2015 présente un déficit de 600 €
- ❑ Pourquoi: Investissements (nouveau nom et boutique valeur du stock : 1500 €) et déficit « La Cible en Fête »
- ❑ Montant des 2 comptes = 14.200 €
- ❑ Compte courant = 3.200 €
- ❑ Compte rémunéré = 11.000 €



2016 Propositions

- ❖ INVESTISSEMENTS : 350 €
- ❖ Acquisition d'une plancha électrique : 150 €
- ❖ Divers équipements Casemate : 200 €

2016 Propositions

❖ Participation CNM de 1000€ pour un ou des événements réservés aux principaux membres bénévoles du CNM

❖ Propositions du CA du 15 février :

Tarif des cotisations: 1 personne = 30€ (28€ en 2015) / 1 couple 40€ (inchangé)

Reconduction de la participation de 5 € pour les moments de convivialité